



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 71786

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la proximité de l'échéance des contrats pour les premiers emplois jeunes qui ont été embauchés, dans le cadre du ministère de l'éducation nationale, comme aides-éducateurs. Beaucoup de ceux-ci, au terme de ces cinq années, n'ont pas de possibilités d'évolutions professionnelles réelles, quels que soient les acquis qu'ils ont pu obtenir et les éventuelles formations qu'ils ont pu suivre. Il souhaite donc connaître les dispositions que le Gouvernement entend prendre à leur égard.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71786

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 janvier 2002, page 133